

Commission Fiction du mercredi 26 novembre 2025

Compte-rendu

**Rappel : toutes les conversations des commissions du SPI
sont réservées aux adhérent·es et restent confidentielles**

Ordre du Jour

1/ Point politique : Budget de la France / France TV

2/ Conservatoire Européen d'Écriture Audiovisuelle

3/ Séries Mania 2026

- Suite de La Tribune Jeune création
- Organisation pratique

4/ Phases d'écriture/développement

- Problématique de la rémunération prod.
- Tour de table des engagements

5/ Arcom : retour sur la transparence des deals TF1-Netflix et FTV-Amazon

6/ Unifrance : tour de table

7/ Points divers :

- Transparence
- Politique éditoriale des chaînes - tour de table
- Sondage en cours sur le gel de tournages
- Point sur "Pour les Femmes Dans les Médias"
- Calendrier des événements à venir :
 - Ce jeudi 11h - Novo19
 - Ce jeudi 16h - rencontre de coproduction long métrage FJPJ/SPI
 - Jeudi 4 décembre 11h - T18
 - Jeudi 4 décembre 15h - TF1 Fiction
 - Vendredi 5 décembre 10h - Partage de la valeur : concerne toute entreprise ayant embauché 11 salariés dont CDDU

Point politique – Budget de la France et de France TV

Les budgets de FTV et du CNC dépendant des débats actuellement en cours au Sénat. Le 15 décembre, les textes reviendront devant l'Assemblée nationale. Si le budget est rejeté, le gouvernement pourrait procéder par voie d'ordonnance début 2026.

Concernant le CNC, un amendement a été déposé avec pour objectif de plafonner les taxes revenant au CNC. Toute somme au-delà de ce plafond reviendrait alors dans les caisses de l'État.

Sur le budget de France TV, pèsent les 65M€ d'économies demandés initialement par le gouvernement Bayrou ainsi que la compensation du déficit de l'année 2025.

La DGMIC a proposé une baisse de 60M€ sur l'enveloppe de la création. Le budget de FTV pourrait être réduit de 12 à 13M€.

Le SPI est mobilisé depuis de nombreux mois et a rencontré députés et sénateurs pour les convaincre et les sensibiliser sur les dangers qui pèsent sur le secteur. Certains parlementaires ont saisi l'enjeu.

Simon Arnal, Président du SPI et Cyrille Perez, Vice-président en charge de l'audiovisuel ont rencontré Stéphane Sitbon Gomez, Directeur des Antennes et des Programmes de France Télévisions. Une réorganisation des directions de FTV est en cours. Elle devrait être effective en avril ou en septembre 2026.

Stéphane Sitbon-Gomez deviendrait le n° 2 du groupe public, qui serait divisé en trois sous-directions :

- Médias : décision quant à la chaîne de diffusion et des réseaux sociaux
- Premium : information, sports, France 3 Région et visibilité ultra-marine
- Créative :
 - o Fiction
 - o Savoirs : histoire, sciences, environnement (magazine et documentaire)
 - o Vie quotidienne : cuisine, émissions de santé (magazine et documentaire)

Ce schéma reste à confirmer.

Simon Arnal et Cyrille Perez ont précisé à Stéphane Sitbon-Gomez que si les accords signés en 2024 venaient à être remis en cause, les droits à 360° prévus dans ces accords devraient également être revus.

Des adhérents se demandent ce qu'il en est des projets qui ont été envoyés à FTV

- Les projets retenus par FTV sont réservés en attente ; en revanche les producteurs sont avertis des projets non retenus

Conservatoire Européen d'Écriture Audiovisuelle

<https://ceea.edu/>

Il existe une volonté commune entre le CEEA et le SPI de créer un partenariat (qui existe déjà de longue date entre le CEEA et l'Uspsa).

Si le Conseil d'administration du CEEA, qui se réunira la semaine suivant cette commission, entérine notre partenariat, le SPI sera présent au Conseil d'administration du CEEA à partir du printemps prochain.

Pour information, le CEEA va lancer à la rentrée de septembre 2026, une formation en alternance ; l'organisme prépare également de nouvelles formations sur les écritures sérielles.

- Le SPI va rencontrer Béatrice Pacotte, Directrice générale du CEEA afin qu'elle présente les actions du Conservatoire.

Les scénaristes n'ont pas forcément la vision de toutes les composantes ou de tout ce que recouvre le métier de producteur.

A savoir : Florence Dormoy (Les Films du Renard Blanc) prépare pour le mois d'avril, une formation de 2 jours sur la relation producteur / scénariste. Deux à trois sessions par an sont à prévoir.

Le SPI envisage d'engager le même partenariat avec la FEMIS.

Séries Mania

Séries Mania se déroulera à Lille du 24 au 26 mars 2026.

Le SPI souhaite prolonger, à Lille, la Tribune initiée lors du Festival de la Fiction de La Rochelle en septembre 2025 : <https://lespi.org/2025/09/series-innovantes-et-creations-agiles-un-vivier-davenir-a-preserver/>

Une table ronde est envisagée autour du renouvellement des talents dans les pays européens, le jeudi 26 mars au matin. L'angle international est abordé en raison du caractère international de Séries Mania. Cette table ronde devra inviter des diffuseurs français et internationaux.

Comme chaque année, le SPI accueillera ses membres sur son stand afin qu'ils puissent organiser leurs rendez-vous.

Les sociétés qui le souhaitent auront la possibilité d'afficher leur logo sur le mur d'habillage du stand, moyennant la somme de 310€.

Enfin, le SPI disposera de quelques accréditations à tarif réduit : 370€ au lieu de 490€

Phases d'écriture - développement

Certains adhérents se heurtent à la problématique de leur rémunération lors de la phase de développement d'un film. Certains diffuseurs refusent de budgéter une rémunération durant cette phase, pourtant le producteur effectue un véritable travail qui mérite rémunération.

- Il est certain que cette phase est une étape à risque dans la vie d'un film.
- Les adhérents présents s'accordent à dire que c'est un point à aborder avec tous les diffuseurs (sauf France TV qui accepte le principe de rémunération du producteur).

Arcom – transparence sur les accords des chaînes historiques avec les plateformes

Après FTV/Amazon, un autre accord de partenariat majeur a été signé entre TF1 et Netflix. Ces accords-cadres posent déjà de nombreuses questions :

- Accords non transparents entre les acteurs
- Quelle assiette pour le calcul des obligations d'Amazon ?
- Problème de l'audience pour FTV dont les programmes seront « noyés » sur la plateforme Amazon via un corner.
- Absence de chiffre quant aux audiences transmises aux producteurs.

Unifrance

Un tour de table est effectué pour connaître l'avis des adhérents présents sur les actions d'Unifrance pour leur activité. Certains estiment que le montant de leur cotisation (1500€) est trop important par rapport aux services reçus en retour. D'ailleurs, certains adhérents ont quitté Unifrance.

Si en Cinéma, l'apport d'Unifrance est reconnu, il semble ne pas en être de même pour l'audiovisuel. Le seul bénéfice à être adhérent d'Unifrance reposerait sur les déplacements effectués à l'étranger qui peuvent être remboursés.

- Un rendez-vous va être demandé à Daniela Elstner, Directrice générale d'Unifrance.

Divers

Transparence

Le CNC a effectué un audit. 22 œuvres ont été étudiées sur 10 mois en Animation, Documentaire, Fiction et Spectacle Vivant. Les chiffres n'ont pas encore été reçus.

Dans l'un de ces cas (sur 22), il y aurait un problème sur la méthodologie du calcul d'intégration de la part du personnel permanent des structures dans les œuvres.

- Rappel : la reddition de compte est obligatoire, même si la somme est nulle
- Un adhérent recommande la société Kaplan qui effectue un travail appréciable et abordable : <https://www.kaplan.media/fr>

Politique éditoriale des chaînes – tour de table

- Une information circule que TF1 serait prêt à supprimer 15 soirées fiction (sur 65) en raison d'une baisse de 30% de ses recettes publicitaires.
- HBO Max : aucun greenlight depuis un an
Précision : la plateforme est soumise à l'Arcom ; les producteurs peuvent donc bénéficier des aides CNC.

Sondage sur le gel des tournages et développements

De nombreux diffuseurs ont bloqué les tournages ces derniers temps, le SPI effectue un tour de table de ses membres pour mesurer l'ampleur de ce gel.

- Blocages avec France TV et Canal+
- Problème de réponses avec Canal+ et Slash
- Gel des développements avec Arte GEIE

Certains adhérents préfèrent s'assurer d'un contrat avec LCP/Public Sénat plutôt que d'attendre les réponses de France TV.

Pour les Femmes Dans les Médias

Le SPI incite les productrices à adhérer à l'association.

Trois productrices membres du SPI sont candidates.

A savoir : un marrainage d'une personne membre est nécessaire.